

DÉCEMBRE 2015

## MOT DE L'ÉQUIPE

C'est avec plaisir que nous vous transmettons ce premier bulletin d'information. Cette initiative est motivée par notre volonté de maintenir un dialogue ouvert et de répondre au désir de la communauté d'être tenue informée de nos activités.

Le bulletin d'information paraîtra trimestriellement. En plus de vous informer sur nos activités, celui-ci présente une mise à jour de nos relations avec la collectivité, de nos engagements communautaires, de la démarche de co-construction, de nos performances environnementales, des projets en cours et bien plus.

Nous souhaitons renforcer le dialogue et améliorer le lien de confiance. À la lecture de ce bulletin, vous verrez que celui-ci représente un engagement s'arrimant à notre intention de développer des relations durables avec la communauté et à votre demande d'être bien informés.

*En vous souhaitant une bonne lecture.*



*Serge Blais*  
**SERGE BLAIS**  
Directeur général



*Mélissa Desrochers*  
**MÉLISSA DESROCHERS**  
Coordonnatrice aux communications  
et relations communautaires

## DÉMARCHE DE CO-CONSTRUCTION

### Atelier de co-construction

La mine Canadian Malartic a tenu, le 3 octobre dernier, un atelier de co-construction. Celui-ci avait pour objectif de rassembler citoyens, experts, parties intéressées et employés afin de faire émerger le plus de propositions de solutions possibles pour améliorer nos pratiques, bonifier la gestion des impacts et consolider la cohabitation.



**122 PARTICIPANTS**



**7 THÉMATIQUES  
ABORDÉES**



**23 SOLUTIONS  
PROPOSÉES PAR LES PARTICIPANTS**



**81 % TAUX DE SATISFACTION  
DES PARTICIPANTS À L'ÉGARD DE L'ÉVÉNEMENT**



**ATMOSPHÈRE CONVIVIALE**

1. Qualité de l'air et poussières
2. Vibration et intégrité des structures
3. Bruit
4. Santé physique et psychosociale
5. Circulation routière et sécurité
6. Mécanismes de relations communautaires
7. Valeur immobilière et potentiel de revente



Consultez le bilan de la phase 2 ainsi que l'ensemble des transcriptions du matériel produit le 3 octobre dernier au [communaute.canadianmalartic.com](http://communaute.canadianmalartic.com).

### Les prochaines étapes

Nous prenons action et nous nous engageons à poursuivre nos efforts vers une cohabitation harmonieuse. À cet effet :

- › Un groupe de travail sera formé prochainement afin de travailler sur le Guide de bon voisinage.
- › Notre nouveau local communautaire situé au 650, rue Royale permettra une grande accessibilité à l'information et aux conseillères aux relations communautaires.
- › Une évaluation de la santé physique et de la qualité de l'air est en préparation.
- › Un plan d'action est en élaboration afin de suivre les travaux reliés aux 23 solutions proposées.

Des communications seront effectuées sur une base régulière afin de vous tenir informés de l'avancement des travaux, des solutions mises en place et des projets en cours.



## CAFÉ RENCONTRE

Nous tiendrons au local communautaire des «Cafés rencontres». Ces derniers consistent en des événements d'échange en toute convivialité où il sera possible de poser vos questions sur un thème bien précis et de discuter de celui-ci avec les employés de la mine.

Le premier « Café rencontre » aura pour thème les **relations communautaires**. Il s'agira d'une occasion pour échanger sur les mécanismes en place et pour nous faire part de vos questions ou, encore, de vos suggestions.

Brevages et collations seront offerts.



**MARDI 19 JANVIER 2016**

**7 H 30 À 9 H 00**

**OU 17 H 00 À 19 H 00**

**LIEU : 650, RUE ROYALE**

### Exemples de sujets en lien avec les relations communautaires :

- › Traitement d'une plainte
- › Implications communautaires de la mine
- › Façons de communiquer avec la communauté

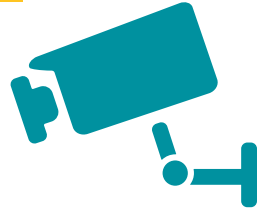
## OUVERTURE DU LOCAL COMMUNAUTAIRE

Afin de diversifier les moyens de communication, de permettre une plus grande accessibilité aux conseillers aux relations communautaires et de discuter des enjeux avec les gens de la communauté, nous ouvrirons prochainement un local communautaire. Nous vous invitons à venir nous y rencontrer, à consulter la documentation disponible et à poser vos questions à nos conseillers aux relations communautaires.

**Une lettre vous informera de la date d'ouverture.**

650, rue Royale  
819 757-2225 poste 3425  
relationscommunautaires@canadianmalartic.com

## SÉCURITÉ SUR LE CHEMIN DU LAC MOURIER



Comme plusieurs, nous sommes préoccupés par la circulation routière sur le chemin du Lac Mourier. Nous travaillons d'ailleurs à améliorer la sécurité au moyen d'actions concrètes.

À cet effet, nous avons procédé cet été à un appel de solutions auprès de nos employés afin de trouver des pistes pour améliorer la situation. Ceux-ci nous ont acheminé 80 propositions de solutions. Un comité interne s'est mis en place afin de traiter strictement de cette problématique et d'analyser les propositions de solutions reçues. La solution la plus rapide à mettre en place et avec le meilleur potentiel d'efficacité consistait en l'installation de caméras de surveillance à la sortie du site de la mine Canadian Malartic. Celles-ci ont été installées au mois d'octobre.

**Nous prenons la sécurité de nos travailleurs et des usagers empruntant le chemin du Lac Mourier très au sérieux. D'autres pistes de solutions sont également à l'étude par le comité.**



# ÉTUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT



Dans le cadre de l'exploitation de la mine Canadian Malartic, le Partenariat Canadian Malartic projette d'effectuer des travaux d'extension. Ce projet comprend deux volets :

- l'extension de la mine
- la déviation d'un tronçon de la route 117

Pour ce projet, il existe une procédure d'évaluation et d'examen de l'impact sur l'environnement. Nous avons déposé, le 13 février 2015, l'étude d'impact sur l'environnement du projet au ministère du Développement Durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC).

Nous tiendrons un atelier visant à présenter les faits saillants de cette étude. Le moment de la tenue de l'atelier sera défini selon l'échéancier lié au processus d'évaluation environnementale qui est déterminé par les autorités gouvernementales. Suite à la dernière série de questions du MDDELCC, nous mettrons à jour l'étude d'impact en y intégrant les réponses formulées et nous partagerons la version bonifiée.

**Vous serez tenus informés des détails de l'événement. Entre temps, n'hésitez pas à contacter nos conseillères aux relations communautaires pour toute question.**

**Vous pouvez également acheminer vos questions via le [questionsprojetmcm@canadianmalartic.com](mailto:questionsprojetmcm@canadianmalartic.com).**

En fonction du nombre de questions reçues, nous nous engageons à y répondre, au plus tard lors du Bureau des Audiences Publiques sur l'environnement (BAPE). Toute réponse qui pourra être formulée auparavant sera fait avec empressement.

## CONSULTEZ-VOUS NOTRE APPLICATION DE SAUTAGE?

L'avis de sautage précise le moment ainsi que la durée prévue du sautage.

Il est publié à raison de deux fois par jour. Le matin pour le sautage prévu entre 11 h et 12 h et l'après-midi pour le sautage prévu entre 15 h et 16 h. Si un sautage est annulé, un avis sera publié à cet effet afin de vous en informer.

Les résultats de sautage présentent la direction du vent ainsi que les résultats de vibration et de décibels pour chacun des sept sismographes positionnés dans la ville de Malartic (rue Jacques-Cartier, Musée, rue Renaud, rue Des Saules, rue Abitibi, rue Royale et rue Lasalle).

## POUR EN SAVOIR D'AVANTAGE

sur le projet d'extension de la fosse et de déviation de la route 117, consultez la section **Extension de la fosse Canadian Malartic** sur notre site web [www.canadianmalartic.com](http://www.canadianmalartic.com).

Deux vidéos explicatives sont disponibles.

**Vous avez des questions sur le projet? Écrivez-nous.** [questionsprojetmcm@canadianmalartic.com](mailto:questionsprojetmcm@canadianmalartic.com)

## RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : CONSOLIDONS NOTRE AVENIR

Consultez notre rapport de développement durable 2014 dans la section *Rapports de l'onglet Développement durable* de notre site web [www.canadianmalartic.com](http://www.canadianmalartic.com).

Celui-ci fait état de notre performance et de nos initiatives en matière de développement durable pour l'année 2014.

Les sujets abordés sont les suivants :

Entreprise / Économie /  
Environnement / Territoire /  
Main d'œuvre / Santé et  
sécurité / Communauté /  
Gouvernance

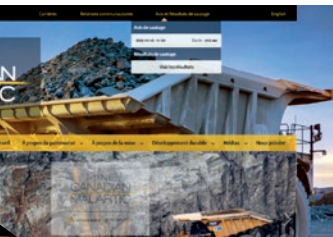


Des versions imprimées seront disponibles à notre local communautaire.

Afin d'informer quotidiennement les citoyens des avis et des résultats de sautage, nous avons rendu disponible une

**APPLICATION DE SAUTAGE  
SUR NOTRE SITE WEB:**

**[WWW.CANADIANMALARTIC.COM](http://WWW.CANADIANMALARTIC.COM)**





# PROJET EN COURS

Depuis cet été, notre équipe dédiée à l'amélioration continue travaille à la conception d'un abri acoustique mobile qui serait installé la nuit par-dessus le compartiment moteur des foreuses de production en vue de réduire le bruit émis lors des travaux.

Selon les derniers tests effectués, l'abri permet de réduire le bruit d'environ 10 décibels sur les côtés et vers l'arrière de la foreuse. Notre équipe procède à des tests afin d'évaluer la viabilité du projet et d'analyser les façons les plus adéquates pour procéder au déplacement des foreuses avec les abris dans la fosse.



## SAVIEZ-VOUS QUE?

### Appel avant les sautages

Nous offrons la possibilité de communiquer avec les citoyens par téléphone quelques minutes avant chaque sautage afin de les aviser. Pour en faire la demande, n'hésitez pas à communiquer avec notre équipe des relations communautaires au **819 757-2225 poste 3425**.

### Amélioration des performances environnementales

Nous avons réalisé pour la première fois depuis le début des opérations de la mine, 4 mois consécutifs en respectant les normes environnementales pour **la qualité de l'air et les vibrations/surpressions**. Notre équipe est motivée par cet accomplissement et est déterminée à poursuivre ses efforts afin d'améliorer ses performances environnementales.

## DES RÉPONSES À VOS QUESTIONS

Différentes questions sur des sujets variés nous sont régulièrement posées. Vous trouverez ici réponse à quelques-unes d'entre elles.



**1. Est-ce que la ville est parcourue de galeries et de vide? Est-ce que certaines d'entre elles sont très près de la surface, représentant un danger même pour l'intégrité des maisons parce que le sol pourrait s'effondrer?**

En réalité, il y a seulement deux galeries sous la ville. Celles-ci sont d'anciennes galeries d'exploration, donc de petite dimension (2,4 mètres par 2,4 mètres). Elles sont situées en profondeur, soit

une à 200 mètres et l'autre à 400 mètres de la surface. Elles sont particulièrement loin de la surface et ne représentent aucun risque pour les résidences et bâtiments de la ville.

**2. Est-ce que ce sont des employés d'une firme externe ou des employés de la mine qui prélèvent les résultats des sismographes installés dans la ville?**

Ce sont les employés du département de l'environnement qui prélèvent les résultats des sismographes selon une procédure bien établie. Une fois par année, les sismographes sont vérifiés et calibrés par une firme externe.

**3. Comment formuler une demande de commandite?**

La mine Canadian Malartic investit localement dans plusieurs créneaux tels que la formation, l'éducation, la santé, la culture et le sport. Pour faire une demande de don ou de commandite, complétez le formulaire dans la section *Implications communautaires* du site [communaute.canadianmalartic.com](http://communaute.canadianmalartic.com). Une fois complété, faites-le parvenir à [donsetcommandites@canadianmalartic.com](mailto:donsetcommandites@canadianmalartic.com).

N'hésitez pas à nous faire part de vos questions. Notre équipe y répondra avec empressement. Toutefois, les délais peuvent varier puisque certaines questions peuvent requérir plus de recherche, notamment auprès des experts.

## OÙ ET COMMENT VOUS INFORMER OU NOUS FAIRE PART DE VOS COMMENTAIRES

Vous avez des questions, des commentaires, des préoccupations?

N'hésitez pas à communiquer avec notre équipe. Nous sommes intéressés à vous entendre.

Vous pouvez nous appeler via ce numéro : **819 757-2225 poste 3425**

Vous pouvez nous écrire à cette adresse : [relationscommunautaires@canadianmalartic.com](mailto:relationscommunautaires@canadianmalartic.com)

Vous pourrez bientôt nous visiter à notre local communautaire au 650, rue Royale, Malartic

Mardi : 9 h à 19 h  
Mercredi : 12 h à 16 h 30  
Jeudi : 9 h à 16 h 30  
Vendredi : 9 h à 12 h

Une lettre vous informera de la date d'ouverture.

**COMMUNAUTE.CANADIANMALARTIC.COM**